



Monsieur Jean François BEL
Maire de Montesson

Aménagement du quai George Sand

Montesson, le 30 mai 2002

Monsieur le Maire,

L'écoute des habitants de notre quartier concernés par le risque d'augmentation de la circulation de transit et l'observation du comportement des automobilistes alors que le quai est fermé pour travaux nous amène à vous demander de bien vouloir réexaminer votre proposition d'aménagement.

En effet, alors que la mise en place d'un tourne à droite du quai George Sand vers le boulevard Léon Blum n'a pas pu aboutir, il nous semble important de revenir aux principes repris dans notre courrier du 19 mai 2000 auquel les riverains du quai George Sand se rallient (une seule voie en sens unique dans le sens Sartrouville vers Montesson).

Le plan joint qui en reprend les principes présente de nombreux avantages :
-traitement identique des riverains sur toute la longueur du quai George Sand (une seule voie et des places de stationnement)
-continuité de la piste cyclable
-emprise limitée sur les berges de Seine préservant la qualité de l'environnement
-suppression de deux ronds-points et de toute fermeture.

La réussite de ce plan est conditionnée par la prise en compte des modifications des sens de circulation (matérialisées par des flèches vertes) pour ne pas reporter le transit allant de Montesson vers Sartrouville dans d'autres rues du quartier et l'aménagement en zone 30 des voies ayant à supporter le transit Nord/Sud, dont en priorité le quai George Sand (dans le cadre des travaux engagés) et le boulevard Léon Blum.

Nous sommes certains que vous réserverez le meilleur accueil à cette proposition et que vous l'examinerez avec attention.

Veillez croire, Monsieur le Maire, en notre considération distinguée.

Jacques CAUQUELIN
Chargé de Mission

J-Henri BATMALE
Trésorier

Guy MANCEL
Vice-Président

Michel ANGERARD
Président

Qualité de vie de la Borde

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998

- Siège social : 21, avenue Auber 78360 Montesson
- contact@qvib-montesson.asso.fr
- <http://www.qvib-montesson.asso.fr>
- tel : 01 39 13 10 55



Le 30 mai 2002

Modifier le projet de circulation sur le quai G. Sand selon le schéma ci-dessous.
Ainsi modifié, la barrière et les ronds-points sur le quai ne sont plus nécessaires.
Mettre en sens unique en totalité le boulevard R. Laforge, les avenues L. Johnson et H. de Balzac et en partie l'avenue A. Daudet.
Les trois axes de circulation Nord / Sud demeurent.

Troisième axe de circulation nord sud,
A rétablir ou à modifier

En vert, modifications à apporter au projet de circulation sur le quai G.Sand et à certaines voies du quartier.

